

Viens contribuer à ma réussite !



Électricien(ne)

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 30 avril 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens prendre soin de mon école!

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 3 500 employés dynamiques qui soutiennent quotidiennement la réussite des élèves de la Pointe-de-l'Île.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos employés de soutien](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est actuellement à la recherche d'un électricien ou d'une électricienne pour un poste de remplacement à temps complet.

RÉMUNÉRATION

Taux horaire de 26,57 \$ et une prime de rétention pourrait être applicable en lien avec la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

Le ou la candidat(e) sera appelé à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Posséder un permis de conduire valide;
- Posséder un véhicule;
- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles relié à la classe d'emploi;

Ou

- Toute autre spécialité appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir trois années d'expérience pertinente;

Ou

- Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu.

📅 Date de début : non disponible

📁 Type d'emploi : Remplacement / Temps plein

🕒 Quarts de travail : Jour

🕒 Heures de travail : non disponible

💰 Salaire : \$26.57 CAD Taux horaire

👥 Syndiqué : Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis de travail
- ✓ Permis de conduire
- ✓ Autre
- ✓ Carte de compétence

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Programme complet d'assurance (vie, salaire, médicament et voyage)



17 journées fériées qui inclue une période de congés de deux semaines pendant les Fêtes



7 jours de maladie et 3 jours de force majeure



Fonds de pension RREGOP



Programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF)



Quatre semaines de vacances